

CT - SCANNER DE LA COLONNE



Pourquoi vous propose t-on cet examen ?

Le scanner de la colonne cervicale, dorsale, lombaire est une technique d'imagerie médicale qui utilise des rayons X pour visualiser en détail les vertèbres, les disques intervertébraux, la moelle épinière, les racines nerveuses, et les tissus mous environnants.

ATTENTION : depuis le 1^{er} janvier 2026, le **scanner de la colonne lombaire** doit être **impérativement prescrit par un médecin spécialiste** (orthopédiste, neurologue, rhumatologue, médecine physique et urgente) **pour être remboursé**.

Si ce n'est pas le cas, l'examen sera **complètement à charge du patient** soit un coût de 197€.

Déroulement de l'examen

Prévoyez d'être à l'hôpital entre 15 et 30 minutes avant votre examen afin de vous faire encoder :

- Site des Viviers : à la route 190 (1^{er} étage)
- Site Notre Dame : à la polyclinique au rez-de-chaussée.

Pensez à bien avoir votre prescription médicale, sinon votre examen ne pourra pas être réalisé.

En ce qui concerne le scanner de la colonne, une seule région (cervicale / dorsale ou lombaire) à la fois peut être faite le même jour.

Si vous en avez plusieurs zones à examiner, plusieurs rendez-vous seront nécessaires.

Positionnement et préparation

Pour un scanner de la colonne vertébrale, vous devrez enlever tout ce qui est métallique au niveau de la région à explorer.

- Pour un scanner de la colonne cervicale : boucles d'oreilles, appareils auditifs, prothèses dentaires, chaîne.
- Pour la colonne dorsale : soutien-gorge, chaîne.
- Pour la colonne lombaire : pantalon, ceinture.

L'examen dure environ 5-10 minutes.

Vous serez couché sur le dos, les bras le long du corps pour la cervicale et pour la dorsale et lombaire les bras seront placés au-dessus de la tête.

Pendant l'examen

Il vous sera demandé de rester complètement immobile afin d'avoir des images de qualité suffisante et interprétable.

Après l'examen

Aucune précaution particulière après l'examen.

Durée de l'examen

L'examen dure environ 5 - 10 minutes.

Risques pertinents

 La **GROSSESSE** est une contre-indication aux rayons X. L'examen ne pourra être réalisé qu'en cas de nécessité absolue.

Si vous êtes enceinte, susceptible de l'être ou si vous allaitez, informez-en le technologue ou le médecin avant l'examen afin de prendre les précautions nécessaires.

La radioprotection étant très importante, **les ACCOMPAGNANTS** ne sont pas autorisés pendant l'examen sauf cas exceptionnels tels que pour accompagner les jeunes enfants ou les personnes avec un handicap. Tous les examens radiologiques ont une dose minimum permettant une image de qualité et un faible risque induit.

Résultats de l'examen

Le radiologue devra prendre le temps d'interpréter l'examen. Les résultats seront transmis au médecin prescripteur dans les jours qui suivent et celui-ci vous les communiquera.

Répercussions financières

Contactez le Service Financier Patients

sfp@ghdc.be

060/11.07.00 (entre 08h30 et 14h00)

Site Les Viviers

Rue du Campus des Viviers, 1
6060 Gilly

Conséquences en cas de refus ou de retrait de consentement

Le refus de l'examen entraîne l'impossibilité de poser un diagnostic correct.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service d'imagerie médicale

Secrétariat d'imagerie médicale du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00

 [060/11.48.33](tel:060/11.48.33) ou [060/11.48.52](tel:060/11.48.52) · radio@ghdc.be

Rédaction	Validation	Vérification	Approbation
Déborah Pierre, Technologue en Imagerie médicale	Luana Di Stefano, Documentaliste	Karine Sohier, Technologue en chef Imagerie médicale Jean-François Navas, Technologue en chef Imagerie médicale Dr Douglas Lacomblez, Radiologue	Dr Pierre-Antoine Poncelet, Médecin chef de pôle Imagerie diagnostique

IM-CE-017 – V01 – Approuvé le 14/01/2026
Date de la prochaine révision : 14/01/2029

